

**Laura Massoli**

Directrice du bureau italien du Service civique universel

## PARTICIPATION DES JEUNES, CITOYENNETÉ ACTIVE ET COOPÉRATION FRANCO-ITALIENNE DANS LE CADRE EUROPÉEN : ANALYSE DU SERVICE CIVIL UNIVERSEL ITALIEN

A travers l'Europe, l'engagement des jeunes est devenu une préoccupation centrale des politiques publiques. Le recul de la participation aux processus démocratiques traditionnels, l'aggravation des inégalités sociales et territoriales, ainsi que l'élargissement du fossé entre les jeunes et les institutions publiques ont conduit les gouvernements à repenser les modalités par lesquelles la participation est encouragée, soutenue et rendue effective. Dans ce contexte, un intérêt renouvelé se manifeste pour des instruments de politique publique capables d'articuler contribution sociale, opportunités d'apprentissage et prise de responsabilités au sein de cadres structurés et reconnus. Les dispositifs de service civil se sont progressivement imposés comme l'une des réponses à ces défis, en proposant des formes d'engagement fondées sur l'expérience plutôt que sur la seule représentation.

Contrairement aux mécanismes consultatifs ou aux formes de participation symbolique, les programmes de service civil offrent aux jeunes une exposition directe à l'action publique. À travers des expériences fondées sur le service, les participants sont confrontés à des besoins sociaux concrets, interagissent avec les administrations publiques et les organisations de la société civile, et développent une compréhension pratique de la citoyenneté à travers des activités quotidiennes.

Cette approche expérientielle a gagné en importance dans un environnement politique où la participation est attendue non seulement comme inclusive, mais également comme génératrice de valeur sociale, renforçant la confiance institutionnelle et contribuant à la résilience démocratique. Dans ce débat européen, le Service civil universel italien se distingue comme l'une des expériences nationales les plus structurées en matière d'engagement des jeunes.

Par ailleurs, le Service civil italien renvoie à une conception de la défense de la Patrie non armée et non violente, à l'éducation, à la paix entre les peuples et à la promotion des valeurs fondatrices de la République italienne, à travers des actions menées au bénéfice des communautés et des territoires. Il ne s'inscrit pas strictement dans le champ des politiques de jeunesse, mais constitue un outil singulier de promotion de la citoyenneté active, de l'engagement civique et de l'éducation.

Ancré dans un cadre juridique et institutionnel clair et mis en œuvre à grande échelle sur l'ensemble du territoire national, le programme combine une coordination centrale avec une forte implication territoriale. Au-delà de sa portée nationale, le Service civil universel est également devenu une référence pour l'apprentissage international des politiques publiques et pour la coopération bilatérale, notamment dans le contexte du renforcement des relations franco-italiennes dans le cadre du Traité du Quirinal.

### **1. Au-delà de l'engagement des jeunes**

Le Service civil universel place les jeunes en contact direct avec l'action publique, les besoins sociaux et les initiatives communautaires, et fonctionne comme un véritable « laboratoire de la citoyenneté ». Il favorise l'apprentissage civique, la prise de responsabilité et la confiance institutionnelle à travers la pratique quotidienne plutôt qu'à travers des idéaux abstraits. La participation n'est ainsi pas envisagée uniquement comme un droit à l'expression, mais comme une responsabilité partagée fondée sur le service, le développement de compétences et la contribution sociale.

Dans ce contexte, le Service civil universel italien (SCU) représente une opportunité unique pour les jeunes de s'engager et de s'orienter en servant les communautés et les politiques publiques. Inscrit dans un cadre juridique clair et soutenu par une structure de gouvernance multiniveaux, le SCU a progressivement évolué d'une alternative au service militaire obligatoire vers un outil stratégique de participation des jeunes, de cohésion sociale et de développement territorial, constituant l'une des expériences les plus articulées et consolidées au niveau de l'Union européenne. Son expansion récente a été considérablement renforcée par les investissements issus du Plan national de relance et de résilience (PNRR).

Au-delà de sa dimension nationale, le SCU est également devenu un point de référence pour l'apprentissage international des politiques publiques et la coopération bilatérale, notamment à travers le développement du Service civique franco-italien dans le cadre du Traité du Quirinal.

Dans ce contexte, cet article analyse le Service civil universel italien en tant qu'instrument de politique publique, en se concentrant sur son architecture institutionnelle, ses dynamiques de participation, son expansion quantitative récente et ses perspectives d'évaluation. Une attention particulière est portée à son rôle dans le cadre évolutif de la coopération franco-italienne, afin d'évaluer dans quelle mesure les dispositifs de service civil peuvent contribuer simultanément à l'engagement des jeunes, à la résilience démocratique et à l'innovation des politiques publiques bilatérales en Europe.

## **2. Le Service civil universel : un modèle italien d'engagement civique**

Le SCU trouve ses fondements juridiques et philosophiques dans la reconnaissance de l'objection de conscience au service militaire, reconnue pour la première fois en Italie par la loi n° 772 de 1972. Cette étape historique a marqué l'émergence d'une vision alternative de la « défense de la Patrie » (*Difesa della Patria*), comprise non comme une obligation militaire, mais comme un devoir de solidarité sociale et d'engagement civil non violent. À la suite de la suspension du service militaire obligatoire en 2005, l'institution a connu une transformation radicale, passant d'une alternative obligatoire à une opportunité pleinement volontaire à la fois civique et professionnelle. Le tournant décisif est intervenu avec le décret législatif n° 40 de 2017, qui a institué le « Service civil universel ». Le qualificatif « universel » renvoie à une vocation inclusive et à une garantie d'accès.

Aujourd'hui, le SCU constitue un choix volontaire pour les jeunes âgés de 18 à 28 ans, y compris les ressortissants étrangers résidant régulièrement en Italie, qui consacrent de huit à douze mois de leur vie au service de la collectivité. Il repose sur les principes constitutionnels de solidarité politique, économique et sociale (article 2), d'égalité (article 3) et sur le devoir de contribuer au progrès de la société (article 4), incarnant une forme moderne de défense non armée à travers la protection du patrimoine culturel, environnemental et social<sup>1</sup>.

Le SCU dépasse ainsi le simple champ des politiques de jeunesse et se distingue comme un instrument hybride combinant formation, citoyenneté active, éducation à la paix et défense non armée de la Nation. Il s'agit par ailleurs d'une politique publique structurée, gouvernée par une architecture multiniveaux. L'État agit comme garant et coordinateur principal par l'intermédiaire du Département des politiques de jeunesse et du Service civil universel rattaché à la Présidence du Conseil des ministres. Un rôle opérationnel essentiel est assuré par un vaste réseau de plus de 460 entités accréditées et d'environ 18 000 structures d'accueil, comprenant des collectivités locales et des organisations du tiers secteur.

Le dispositif est encadré par une programmation triennale définissant les objectifs stratégiques du gouvernement. Pour les volontaires, l'expérience comprend un engagement hebdomadaire de 25 heures ainsi qu'un parcours de formation structuré en deux volets :

1. La formation générale : axée sur les valeurs constitutionnelles, la citoyenneté active et l'éducation à la paix ;
2. La formation spécifique : centrée sur les compétences techniques requises pour le secteur du projet concerné. Depuis mai 2025, les volontaires perçoivent une indemnité mensuelle de 519,47€, garantissant l'accessibilité du dispositif à des jeunes issus de milieux socio-économiques divers.

En outre, depuis 2023, la loi n° 74/2023 a instauré une réserve de 15 % des postes dans les concours de la fonction publique au bénéfice des personnes ayant accompli le SCU sans démerite, renforçant ainsi la valeur professionnelle et institutionnelle du service.

### 3. Analyse quantitative : une décennie d'expansion (2015-2024)

Les données collectées par le Département des politiques de jeunesse et du Service civil universel, qui seront intégrées au rapport SCU 2025 et sont d'ores et déjà partiellement disponibles en ligne dans une section dédiée du site institutionnel<sup>2</sup>, mettent en évidence une politique publique ayant connu une montée en puissance significative afin de répondre à une demande sans précédent. Entre 2015 et 2024, le dispositif a traversé une phase de croissance soutenue qui a permis de plus que doubler le nombre de places offertes.

- **L'impact du PNRR** : la mission 5 du Plan national de relance et de résilience (PNRR) italien a alloué environ 650 millions d'euros au SCU<sup>2</sup>. Cet investissement exceptionnel a permis l'organisation d'appels à candidatures d'ampleur historique : celui de 2022 proposait **71 550 postes**, suivi de volumes comparables en 2023 et 2024. L'attribution de ces financements repose sur la reconnaissance du SCU comme un instrument capable de renforcer les compétences transversales, la citoyenneté active et l'autonomisation des jeunes.
- **Dynamiques de participation** : malgré l'augmentation substantielle de l'offre, la demande est demeurée structurellement supérieure. Lors de l'appel à candidatures de 2024<sup>3</sup>, le nombre de candidatures a atteint un record historique de **135 057** demandes, ce qui signifie que pour chaque poste disponible, près de deux candidats se sont manifestés. Cet écart structurel souligne le rôle central du SCU dans la transition entre les systèmes éducatifs et le marché du travail.
- **Dynamiques territoriales** : bien que le SCU constitue une politique nationale déployée sur l'ensemble du territoire italien, des disparités géographiques significatives subsistent.

Une concentration particulièrement élevée de la demande est observée dans le sud de l'Italie et dans les îles, notamment en Campanie et en Sicile. Dans ces régions, le SCU agit non seulement comme un parcours d'engagement civique, mais également comme un outil déterminant d'inclusion sociale et d'activation des jeunes dans des territoires caractérisés par un accès plus limité aux opportunités d'emploi.

#### 4. Innovation et spécialisation : numérique, environnement et politiques de l'emploi

Depuis 2022, le SCU a connu une évolution significative à travers le développement de programmes expérimentaux thématiques, en forte adéquation avec les priorités stratégiques de l'agenda européen et international :

- Le **Service civil numérique**, lancé afin de soutenir les objectifs du PNRR, vise à former des « facilitateurs numériques » chargés d'accompagner les citoyens, en particulier les personnes âgées et les publics vulnérables, dans l'accès aux services publics en ligne. À la fin de l'année 2024, ce programme avait permis de former plus de 9 000 facilitateurs numériques.
- Le **Service civil environnemental** s'inscrit pleinement dans les objectifs de la transition écologique. Il mobilise près de 4 000 volontaires répartis sur trois cycles successifs, avec des actions dédiées à la protection de la biodiversité et à la sensibilisation environnementale.
- Le **Service civil agricole** constitue une extension thématique du dispositif et vise à engager les jeunes dans des projets d'agriculture sociale, de préservation des terres et de soutien aux communautés rurales. Le premier cycle, lancé en 2024, a permis le déploiement de plus de 1 000 volontaires d'ici janvier 2026 et la mise en œuvre de 22 programmes répartis sur 82 projets. L'appel à candidatures publié en septembre a rencontré un succès notable, avec plus de 4 600 candidatures, notamment en provenance de la Sardaigne, de la Campanie, de la Calabre et de la Basilicate.
- La **reconnaissance professionnelle (la Réserve de 15%)** : Une réforme législative majeure introduite par la loi n° 74/2023 a instauré une réserve de 15 % des postes dans les concours de la fonction publique pour les personnes ayant accompli le SCU sans démerite. Cette mesure a ensuite été étendue aux anciens participants du Service civil national. Une enquête interne menée en 2024 indique que 12 % des volontaires ont déjà fait usage de ce dispositif pour intégrer des carrières administratives, confirmant le rôle du SCU comme politique active de l'emploi<sup>5</sup>.
- Les **certifications de compétences** : L'introduction des Open Badges, alignés sur les

cadres européens (*DigComp* et *GreenComp*), permet que les soft skills acquis, tels que la résolution de problèmes, le travail en équipe ou la gestion de projet, soient transparents et vérifiables auprès des futurs employeurs.

## 5. L'axe franco-italien: le Traité du Quirinal comme catalyseur

La signature du Traité du Quirinal en 2021<sup>6</sup> a marqué l'ouverture d'une nouvelle phase de coopération bilatérale entre l'Italie et la France. Son article 9 identifie explicitement la jeunesse, l'éducation et la culture comme des domaines stratégiques pour la construction d'une appartenance européenne partagée, conduisant à l'institutionnalisation du Service civique franco-italien.

À la suite d'une déclaration d'intention signée à Paris en février 2022, un modèle de gouvernance conjointe a été mis en place. Celui-ci implique notamment le Conseil franco-italien de la jeunesse, dont les réunions successives (Rome en 2023, Paris en 2025) ont œuvré à l'harmonisation progressive du Service civil universel italien avec le Service Civique français.

Le Service civique franco-italien est plus qu'un programme de mobilité ; il constitue un véritable laboratoire de la citoyenneté européenne. A la différence des échanges académiques, il est centré sur la « solidarité en action ». Les volontaires y développent des compétences interculturelles approfondies, apprennent à évoluer entre différents systèmes administratifs et modèles sociaux, et expérimentent une forme de citoyenneté vécue, fondée sur la gestion quotidienne des besoins des communautés et des défis sociaux communs.

## 6. Perspectives internationales et apprentissage des politiques publiques (OCDE)

L'architecture institutionnelle du Service civil universel italien a progressivement consolidé sa place dans le débat scientifique et institutionnel international, s'imposant comme un modèle de référence dans l'analyse comparative des politiques publiques. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a intégré l'Italie dans ses travaux comparatifs relatifs aux programmes de service civique et de volontariat des jeunes au sein des pays membres de l'OCDE et de l'Union européenne<sup>7</sup>. Cette analyse situe l'expérience italienne dans un paysage plus large d'approches nationales de l'engagement des jeunes, en mettant l'accent sur les dispositifs de gouvernance multiniveaux, les mécanismes de participation inclusive et les objectifs stratégiques poursuivis. Elle constitue ainsi une base empirique solide pour l'apprentissage croisé et la diffusion des bonnes pratiques entre États.

Au-delà de cette perspective comparative, l'OCDE a mené un exercice analytique spécifiquement consacré au Service civil universel italien<sup>8</sup> dans le cadre de l'Instrument

d'appui technique (*Technical Support Instrument* - TSI) de l'Union européenne. Ce programme vise à fournir une expertise stratégique aux États membres pour la conception et la mise en œuvre de réformes structurelles. Dans le cadre du TSI, l'OCDE a apporté un appui méthodologique aux systèmes de suivi et d'évaluation (M&E), en soulignant la nécessité de produire des « données probantes robustes » permettant d'évaluer non seulement les volumes de participation - impliquant une mobilisation nationale de 50 000 à 60 000 volontaires soutenus par un réseau de plus de 10 000 entités accréditées - mais surtout les effets concrets en matière de développement des compétences, d'attitudes civiques et d'impact territorial.

Selon les cadres méthodologiques développés par l'OCDE et l'analyse des bonnes pratiques internationales du Global Hope Network, l'efficacité du SCU est évaluée autour de trois dimensions principales :

- 1. Développement du capital humain et employabilité :** L'accent mis sur la formalisation et la certification des compétences transversales transforme l'année de service en un atout stratégique pour la transition entre l'école et le marché du travail. Les données de l'OCDE montrent que ces programmes structurés agissent comme des catalyseurs de l'insertion professionnelle, en réduisant efficacement les asymétries d'information qui pénalisent fréquemment les profils NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation).
- 2. Attitudes civiques et résilience démocratique :** Le programme est analysé comme un vecteur de citoyenneté active, renforçant la confiance institutionnelle et la cohésion sociale, éléments clés de la stabilité démocratique européenne, en cohérence avec les objectifs de coopération définis par le Traité du Quirinal.
- 3. Impact social et territorialité :** Conformément aux lignes directrices d'évaluation de l'OCDE et au profil de l'Italie de YouthWiki<sup>9</sup>, le Service civil universel (SCU) fonctionne comme un « multiplicateur de valeur » au sein des communautés locales, selon l'analyse du Global Hope Network<sup>10</sup>. Il apporte des réponses concrètes à des besoins sociaux complexes et renforce le tissu communautaire selon une logique de subsidiarité de proximité.

Le renforcement de ces cadres d'évaluation par l'intermédiaire du TSI soutient le positionnement du Service civil universel en tant qu'instrument de politique publique mature. Une telle évolution facilite non seulement l'amélioration continue du programme, mais contribue également de manière active à l'échange international de connaissances, en alignant le modèle italien sur les tendances mondiales les plus avancées en matière de suivi et d'évaluation des politiques publiques. Dans cette perspective, la coopération technique entre l'Italie et la France trouve un langage commun dans la rigueur méthodologique de l'OCDE, élevant le SCU au rang de pilier stratégique pour la définition de nouveaux standards internationaux en matière de participation des jeunes et de citoyenneté active.

En décembre 2025, le Département a lancé un outil interactif<sup>11</sup> fournissant des données en temps réel et transparentes sur la participation, les secteurs d'intervention et l'impact territorial, renforçant encore l'alignement du SCU avec les standards internationaux les plus élevés en matière de politiques publiques fondées sur des données probantes.

## 7. Perspectives stratégiques et défis futurs

Malgré ses résultats probants, le Service civil universel est confronté à plusieurs défis majeurs dans la phase post-PNRR :

1. **La soutenabilité financière** : Le maintien d'un seuil annuel de 50 000 à 60 000 postes nécessitera une transition progressive des financements exceptionnels du PNRR vers un engagement budgétaire national stable. À cet égard, la loi de finances pour 2026 s'inscrit dans cette logique, bien qu'une programmation financière pluriannuelle demeure indispensable pour assurer la consolidation et la maturité du dispositif.
2. **La garantie de qualité** : A mesure que le programme monte en charge, le suivi et l'évaluation de la qualité éducative de plusieurs milliers de projets, portés par des acteurs hétérogènes, représentent un enjeu logistique et organisationnel majeur.
3. **L'équité territoriale** : Les efforts devront se poursuivre afin de rééquilibrer la forte demande observée dans le sud du pays avec la disponibilité de projets de haute qualité sur l'ensemble du territoire national.

En conclusion, le Service civil universel italien a consolidé sa position en tant qu'instrument de politique publique mature et stratégique. En évoluant de ses origines liées à l'objection de conscience vers un cadre contemporain intégrant les enjeux numériques et environnementaux, il apporte une réponse concrète à la crise actuelle de la participation des jeunes.

La dimension bilatérale développée avec la France dans le cadre du Traité du Quirinal démontre que le service civil peut constituer un levier puissant d'intégration européenne « par le bas ». Investir dans le Service civil universel représente ainsi un engagement stratégique en faveur de la résilience démocratique des sociétés européennes, en transformant l'énergie et l'engagement des jeunes en capital social tangible, au service d'une citoyenneté active, responsable et interculturelle.

**Notes de bas de page**

[1] *Decreto legislativo n. 40/2017, Riforma istituzionale del Servizio civile universale.*

[2] Les données peuvent être consultées sur le tableau de bord : <https://www.politichegiovani.gov.it/servizio-civile/i-numeri-del-servizio-civile-universale/>.

[3] *PNRR, Missione 5, Componente 1, Investimento 4: Rafforzare il Servizio civile universale,* <https://www.italiadomani.gov.it/content/sogei-ng/it/en/Interventi/investimenti/servizio-civile-universale.html>.

[4] L'appel à candidatures pour l'emploi de 62 459 volontaires dans le cadre de projets de Service civique universel, publié le 18 décembre 2024 et clôturé le 27 février 2025 : <https://www.politichegiovani.gov.it/media/tm5pz2j5/report-dol-bando-ordinario.pdf>.

[5] *Più competenze, occupazione e attivismo civico - Indagine sugli operatori volontari a 12 mesi dalla conclusione dell'esperienza di servizio civile,* <https://www.politichegiovani.gov.it/servizio-civile/servizio-civile-in-cifre/indagine-post-scu-2024/>.

[6] Disponible en ligne pour consultation : <https://it.ambafrance.org/LE-TRAITE-DU-QUIRINAL>.

[7] P. Gagliardi, O. Pérez-Raynaud, et A. Robinson, "Promoting Youth Volunteering and Civic Service Engagement: A Stocktake of National Programmes across OECD Countries," *OECD Working Papers on Public Governance*, no. 77 (Paris: OECD Publishing, 2024), <https://doi.org/10.1787/39659e6a-en>

[8] OECD, *Guidance for a Monitoring and Evaluation System for Italy's Universal Civil Service*, (Paris: (OECD Publishing, 2024), <https://doi.org/10.1787/a8b73d4b-en>.

[9] European Commission/EACEA/YouthWiki (2024), *Italy: Youth volunteering at national level:* <https://national-policies.eacea.ec.europa.eu/youthwiki/chapters/italy/24-youth-volunteering-at-national-level>.

[10] Global Hope Network (2024), *Youth Empowerment: International Best Practices Guide:* <https://globalhope.network/publications/youth-empowerment-international-best-practices-guide-2/>.

[11] Voir note 2.